

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 38 (1900)
Heft: 20

Artikel: Les tireurs du bon vieux temps : le papegay, à Cossonay. - Les Echarpes blanches de Montreux. - La Noble société des fusiliers de la paroisse de Saint-Saphorin. - Les Mousquetaires de Blonay : IV
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198162>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4.50; six mois, fr. 2.50.

ETRANGER : Un an, fr. 7.20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les cancoires.

L'Académie appelle ces bestioles des hanne-
tons. Vous me permettrez cependant de leur
laisser le nom qu'elles ont chez nous et qui
leur va si bien. Cancoire ! Comme c'est plus
expressif ! Il n'y a que le peuple pour forger
de ces mots-là. *Hannelton* n'a pas de nerf ;
hannelton est long, terne et flasque. Dites un
peu : les *hanneltons*, sans faire la liaison ; si
cela flatte votre oreille, c'est que le sens de
l'harmonie vous manque. Articulez au con-
traire : les *s' hanneltons*, et vous passerez pour
ignare. Non, voyez-vous, la vraie prononcia-
tion de *hannelton* est : *cancoire*. C'est l'avis de
tout le monde à Belmont sur Lausanne. La
fête du village a lieu là-haut le premier di-
manche de mai et se nomme l'*abbaye des can-
coires*, parce qu'elle coïncide avec la venue de
ces amateurs de jeunes pousses, et non parce
que, comme le prétendait un mauvais plaisant,
les villageois font ce jour-là la chasse aux can-
coires à coups de carabine. *Abbaye des can-
coires*, c'est depuis des générations le terme
consacré. Le syndic, le régent, le pasteur lui-
même ne connaissent pas d'autre manière de
s'exprimer. Vous parleriez d'*abbaye des hanne-
tons* que nul ne vous comprendrait. Peut-être
même verrait-on dans cette expression quel-
que allusion blessante et vous ferait-on passer
l'envie de remettre les pieds à Belmont.

Quel dommage que la cancoire ne vaille pas
le diable pour l'agriculture ! Une si bonne
bête, au demeurant. La joie des écoliers ; in-
souciant, turbulente et bourdonnante comme
eux. Elle ne leur en veut pas de ce qu'ils l'at-
tachent par une patte à un fil en lui chantant
à tue-tête :

Vole, vole, ma cancoire ;
Il fera beau temps demain.

Docilement, elle se laisse atteler à des en-
gins en papier qui sont des tombereaux, des
calèches, des omnibus ou des chars à ridelles.
Elle promène ces véhicules en décrivant des
zigs-zags d'un imprévu qui stupéfie d'admira-
tion leurs automédon. Sur le bord d'un ba-
quet qui figure le Léman, le lac de Neuchâtel
ou le lac de Joux, on peut la voir haler des em-
barcations, jusqu'au moment où piquant une
tête elle jette le trouble dans la flottille et dans
l'âme des amiraux.

La cancoire est le bétail à cornes des tout
jeunes citadins. Dame ! à la ville on fait comme
on peut. On n'y a pas tant de ces belles bêtes
au manteau Viquerat, qui sont la gloire de
nos agriculteurs, faut bien se contenter des
braves petites cancoires. On leur bâtit des éta-
bles et des granges ; on les mène paître dans des
parcs clos de hautes palissades, et pour qu'elles
broutent gentiment, on leur siffle un air cares-
sant, tout comme aux chevaux qui font des
manières pour tremper leurs naseaux dans
l'eau froide de la fontaine. La grande affaire,
pour les éleveurs en herbe, c'est d'avoir des
cancoires de plusieurs grandeurs et aux ailes
d'un brun différent. Les sujets les plus gros
sont les taureaux et les bœufs ; les autres, les
vaches, les génisses et les *modzons*. Il y a des

foires où l'on peut se payer des troupeaux
entiers de la race vaudoise, garantie pure, à
l'exception du ventre, qui persiste à demeurer
du beau noir des vaches gruyériennes.

Au besoin, tout ce bétail se transforme en
bêtes fauves et peuple des ménageries. On a
alors des représentations émouvantes dans
la cage centrale, avec un dompteur ou une
domptesse, la cravache à la main, faisant man-
œuvre avec un extraordinaire sang-froid les
plus redoutables sujets de l'Atlas ou des jung-
les de l'Inde : « Hop là ! Saïda ! » Parfois, les
lions, les tigres royaux, les panthères, les ja-
guards, les léopards, les pumas brisent leurs
barreaux et s'échappent, au grand désespoir
du directeur de la ménagerie, d'autant plus
que c'est généralement à ce moment-là qu'un
coup de balai maternel achève de disperser la
collection zoologique.

Il faut n'avoir jamais eu l'âme d'un gamin
pour ne pas s'être délecté en la compagnie
des cancoires. Que ne peut-il durer ce temps
où elles suffisent à notre félicité !

On dit qu'il n'y a plus d'enfants. J'ai constaté
avec bonheur que cette affirmation n'est pas
vraie à l'époque des cancoires. Les mioches
d'aujourd'hui portent à nos amies de jeunesse
le même amour que celui dont nous étions
possédés. Ils ne vont pourtant plus jusqu'à les
décapiter pour en sucer la cervelle, ainsi que
tel d'entre nous le faisait. En quoi, ils ont rai-
son, car le cerveau de cancoire n'a rien qui
flatte autrement le palais ; c'a un goût fadasse
et huileux qui rappelle à la fois la noisette
rance et le *barboulzet*.

En ce mois de mai 1900, la joie a été vive
dans le monde des écoliers. Nous avons eu la
sortie triennale des cancoires. Selon un arrêté
du Conseil d'Etat, tout propriétaire doit se li-
vrer au cancoironnage, c'est-à-dire capturer
de ces animaux à raison de dix litres par hec-
tare. Chasse forcée. En certaines régions du
canton, cela est allé tout seul, le gibier étant
abondant. Ailleurs, chasseurs et rabatteurs en
ont été pour leurs efforts et sont rentrés bre-
douilles. Alors, pour ne pas les voir condam-
ner à l'amende, des voisins bénévoles leur ont
permis d'organiser une battue sur leurs terres.
D'autres ont envoyé leurs enfants secouer
dans les forêts les hêtres et les chênes aux
feuilles naissantes ; d'autres encore, à la
bourse bien garnie, ont acheté leurs décalitres
de cancoires à beaux deniers trébuchants. En-
fin, il en est quelques-uns qui attendent philo-
sophiquement, pour faire leur provision obli-
gatoire, que mesdames les cancoires viennent
rendre visite aux bourgeois des noyers. Ce
sont ceux qui ont juste de quoi nouer les deux
bouts, qui habitent loin des bois, qui n'ont vu
jusqu'ici aucune paire d'ailes brunes et aux-
quels il ne convient pas de s'entendre traiter
de « voleurs de cancoires ».

Si encore ces coquines de bêtes appa-
raissent partout en même temps ! Mais, ainsi
que le faisait remarquer M. F.-A. Forel à la
Société des sciences naturelles, il est tel can-
ton où les cancoires ne se montrent en gran-

des masses que tous les quatre ans ; dans tel
autre, tous les deux ans.

Au point de vue démocratique, il y a quel-
que chose de choquant dans ces phénomè-
nes ! Pourquoi les confédérés des vingt-deux
cantons n'ont-ils pas leurs cancoires la même
année ? De quel droit les uns n'en sont-ils gra-
tifiés ou affligés que tous les quatre ans, tandis
que d'autres sont tenus de faire bisannuelle-
ment leur service de chasseur ? Une république
comme la nôtre ne doit pas connaître de privi-
lèges entre citoyens. Saisissons les Chambres
de cette question, et si elles ne défèrent pas à
nos légitimes vœux, organisons l'initiative des
cancoires fédérales !

V. F.

Les tireurs du bon vieux temps.

Le papegay, à Cossonay. — Les Echarpes
blanches de Montreux. — La Noble Société
des fusiliers de la paroisse de Saint-Sapho-
rin. — Les Mousquetaires de Blonay.

IV

Le supplément au dictionnaire historique du
Canton de Vaud nous donne de curieux dé-
tails sur les *mœurs* municipales de Cossonay,
sous le régime bernois, témoin les lignes sui-
vantes que nous empruntons à cette intéres-
sante publication :

C'était au mois de mai qu'avait lieu la fête
du Papegay ou de l'oiseau, à laquelle prenait
part toute la population, et qui était animée par
les fifres et les *laborins*. Les conseillers, les
bourgeois notables, les *seigneurs arquebusiers*
dinaient ensemble à la Maison-de-Ville. En
1597, cent et dix convives prirent part à ce
banquet. On y but le meilleur vin de la ville ;
les viandes furent fournies par l'hôte et la carte
à payer s'éleva à 249 florins 9 sols (le florin va-
lait 4 batz. *Réd.*), somme énorme pour le temps
et que des rasades longuement répétées peu-
vent seules expliquer. En 1551, le roi du Pape-
gay recevait une aune de drap valant 10 flo-
rins.

« Dans le cours de l'année, il se présentait
une foule d'occasions saisies avec empressé-
ment par les conseillers pour boire aux dé-
pens de la ville. Passait-il dans la ville un sei-
gneur ou un notable, le Conseil lui envoyait
les *semaisses* ; c'était du vin offert au nom de
la ville, renfermé dans de grands pots d'étain.
Si le personnage était bien avisé, il invitait le
Conseil à venir boire avec lui.

» Un conseiller nouvellement élu devait
donner un repas à ses collègues. Le nouveau
bourgeois devait un dîner aux conseillers.
Dans les affaires pressantes, le Conseil se réu-
nissait à l'auberge et y dinait aux frais de la
communauté...

» Avec une administration pareille, on com-
prend qu'il ne restait pas de grandes ressour-
ces à la ville pour le pavé des rues, l'entretien
des chemins, le soin des pauvres, des mala-
des et des écoles.

» C'étaient là les *mœurs* du temps. »

L'abbaye des *Echarpes blanches* de Mon-
treux est l'une des plus intéressantes et des

plus anciennes de notre pays. M. Alfred Ceresole a consacré à cette société quelques pages charmantes, publiées dans le *Foyer romand*, cette attrayante publication de la maison Payot. C'est donc au travail de M. Ceresole, et avec son aimable autorisation, que nous empruntons les détails qui suivent :

La fondation de l'Abbaye remonte à la date respectable du 16 mars 1627, et c'est avec un sentiment de respectueuse curiosité que le regard s'arrête sur la longue liste des abbés qui depuis cette époque ont présidé aux destinées de la confrérie.

Aujourd'hui, après plus de deux siècles et demi d'existence, l'Abbaye des Echarpes blanches est encore pleine de vie et de prospérité. Elle compte près de 200 membres.

Ce qui frappe tout d'abord, c'est le « décorum » auquel chacun des participants se plait à se soumettre, aussi bien pour la tenue que pour la discipline ; c'est ensuite une grande modération oratoire. Un seul discours peut être prononcé : c'est celui de l'abbé.

Marquons ici rapidement les moments principaux de cette fête.

A neuf heures, la demeure *abbatiale*, toute enguirlandée de fleurs et de drapeaux, a vu ses premiers hôtes arriver. Dames et messieurs en grande tenue s'entrecroisent dans les salons ou les allées du jardin qu'éclaire un joyeux soleil. On attend l'arrivée de la colonne. Pour la recevoir, l'abbé — crosse en main, l'écharpe en sautoir, assisté de deux pages — réunit sur l'escalier d'entrée de sa maison une trentaine de charmantes demoiselles, filles de membres de l'Abbaye, qui lui aideront à remplir les devoirs de la plus gracieuse hospitalité.

Quel ravissant coup d'œil ! quelles figures joyeuses et mignonnes sous ces jolis chapeaux de Montreux que nos jeunes vigneronnes ont eu la faiblesse d'abandonner. Robes blanches, noirs corsages, fichus blancs, rubans jaunes sur la taille et sous la coiffure, col et bras nus, yeux qui brillent... En vérité...

Mais silence ! le tambour retentit dans le lointain ! Les sons joyeux d'une fanfare lui succèdent. Un canon blotti dans les vignes éveille les échos. Les membres de la confrérie arrivent. Précédés par les huissiers portant canne ornée d'un ruban jaune, ils marchent sur quatre rangs avec l'allure fière et correcte de vieux grenadiers de Waterloo.

Tous les membres de la confrérie ont un costume uniforme : habit et chapeau noirs, pantalon et gants blancs ; sur la poitrine, large écharpe de soie blanche, avec nœud ; rosette jaune et frangé d'or du côté gauche.

La colonne s'arrête, présente l'arme ; l'abbé souhaite la bienvenue ; la musique joue, puis le joyeux essaim des blanches « nonnes » se précipite, plateaux en mains, au devant des « confrères » altérés qui s'empressent de changer un instant leur carabine contre un verre et un « bricelet ».

Comme la tradition veut que quelques tours de danse soient exécutés devant la demeure du président de la fête, la fanfare joue ses plus séduisantes valse et les gracieuses « nonnettes » ne font aucune difficulté à accepter les bras robustes des galants « confrères » et à pirouetter en cadence sous l'œil des mamans qui regardent là-haut, des fenêtres, avec un regard attendri et peut-être un soupir. C'est qu'elles se souviennent !... Elles se rappellent qu'elles aussi furent jeunes et dansèrent autrefois leur première danse — en un beau jour d'Echarpes blanches — avec celui qui devint le compagnon de leur vie.

A onze heures, trompettes et tambours sonnent au drapeau. Les rangs se forment, puis s'ouvrent pour l'inspection solennelle. La crosse en mains, tête nue, l'abbé, escorté du capitaine de la compagnie, passe en revue sa

vieille et noble phalange ; puis les rangs se serrent et la colonne se met en marche pour faire le tour de la terrasse de l'église. Après avoir rendu cet hommage à la maison de Dieu, le cortège traverse le village et se rend au bord du lac, sur la place de la Rouvenaz.

Là — sous l'ombrage des grands peupliers qui se mirent dans les eaux tranquilles où se chuchotent à la brise de vieilles mélodies sur les temps envolés, — il est procédé au dernier défilé officiel devant l'abbé et le conseil qu'il préside.

Enfin, pendant que sous le toit de sa demeure, le président a soin de faire servir les aimables demoiselles qui l'ont si gentiment secondé, tous les membres de l'Abbaye dînent sur le rivage, pour se livrer ensuite à l'exercice du tir.

La fête se termine par un bal en plein air et par la distribution des prix.

M. Ceresole donne ensuite d'intéressants renseignements sur une autre société, très ancienne aussi, la *Noble Société des fusiliers de la paroisse de Saint-Saphorin*, connue plus communément sous le nom de l'*Abbaye des Gris*, à cause du costume que revêtaient ses membres, ou d'*Abbaye de Saint-Jaques*, en raison du jour où elle avait sa fête annuelle.

Cette Abbaye, qui dura jusqu'à la fin de la domination bernoise, fut fondée en 1735. Elle comptait des membres non seulement de la paroisse actuelle de Saint-Saphorin, mais des communes de Chexbres et Puidoux, composant alors une seule paroisse.

Voici la prière qui devait être dite chaque fois que les « nobles fusiliers » entraient en séance :

Seigneur Dieu, puisqu'il t'a plu nous appeler à cette assemblée aujourd'hui, Nous te prions de nous accorder ton puissant secours, afin que tout ce que nous y ferons et délibérerons se fasse en bonne union, pour l'avantage de cette société et tourne à la gloire de ton Saint nom par Jésus Christ ton fils notre Seigneur. Amen.

Les assemblées eurent d'abord lieu au *château de Glérole*, sis au bord du lac, ancienne résidence et propriété des évêques de Lausanne ; plus tard, elles furent tenues à la maison de ville de Saint-Saphorin. — Après Glérole, le tirage se fit à Chexbres.

Enfin, l'auteur que nous citons mentionne encore l'ancienne abbaye des *Mousquetaires de Blonay*, qui existe encore. — Nous regrettons que la place dont nous pouvons disposer ne nous permette pas de donner quelques fragments fort curieux des règlements de ces deux sociétés.

L. M.

(A suivre.)

Pigeon-chemin de fer.

Le vrai n'est pas toujours vraisemblable. On l'a dit tant de fois que ce doit être exact. Or, il existe en Belgique un pigeon qui est invraisemblable, et, pourtant, il est vrai. Il a même un nom ; on l'a baptisé : « le pigeon des Guillemins », parce qu'il accompagne régulièrement la locomotive de l'express qui part des Guillemins vers Bruxelles, à 9 h. 57 m., et qu'il fait ainsi chaque matin le voyage de Liège à Waremmes. Le journal la *Meuse*, qui a d'abord douté de la réalité du fait, a vérifié, s'est rendu à l'évidence et a raconté l'histoire de ce pigeon dans tous ses détails avec beaucoup de verve et d'humour. On accomplirait bien le voyage de Liège pour examiner cet étrange pigeon voyageur.

Depuis la fin de janvier, le pigeon a fait le trajet sans manquer un seul jour, malgré le vent, la pluie ou la neige. Sur toute la ligne, on le connaît et on attend son passage, tandis que, aux Guillemins, les employés, les voyageurs et même un certain nombre de curieux, venus pour le voir, observent son départ. Dès 9 h. 30, on l'aperçoit volant autour des voyageurs ; puis, dès que le train entre en gare sur la quatrième voie, il se pose sur une des branches du sémaphore, tout près de l'endroit où s'arrête la

locomotive. Au coup de sifflet du départ, il prend joyeusement son vol pour se poser, cependant, sur le sémaphore suivant, au pied du plan incliné où le train fait halte pendant quelques secondes pour permettre d'accrocher la machine de renfort.

Nouveau coup de sifflet ! Et l'oiseau s'envole vers la machine, se tenant, de préférence, dans le nuage de vapeur qui sort de la cheminée pendant que le train gravit les rampes. Même sous les viaducs, le pigeon reste dans cette vapeur chaude et lorsque, après Ans, l'express roule à 80 kilomètres à l'heure, il cherche toujours à se maintenir dans le sillage, malgré le vent qui envoie la fumée tantôt à droite, tantôt à gauche de la voie ferrée. Il va ainsi ordinairement jusqu'à Waremmes, quelquefois jusqu'à Tirlemont, abandonnant le train qui ne s'arrête plus nulle part, et revient à Liège rapidement, en ne quittant pas la ligne et en volant assez bas pour passer sous les viaducs. Il est de retour à la gare des Guillemins vers onze heures et demie, et il y reste jusqu'au lendemain matin.

Ce pigeon a, du reste, toujours élu à la gare son domicile depuis sa naissance ; il a grandi au milieu des trains, de la fumée et de la vapeur. C'est un vrai pigeon-chemin de fer.

(Annales politiques et littéraires.)

A quoi servent les toutous.

Nous avons reçu d'un de nos lecteurs la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,

Vous demandez dans un de vos derniers numéros à quoi servent les toutous.

Au point de vue utilitaire, à rien. Au point de vue sentimental (affaire de pur luxe), à consoler les pauvres vieux garçons et vieilles filles de la méchanceté humaine, à leur faire oublier les vicissitudes de l'existence, à leur permettre encore de verser le trop-plein de leurs affections méconnues et de leur amour raté.

C'est convenu, les animaux valent mieux que nous. Vous savez le dicton : « Ce qu'il y a de meilleurs chez l'homme, c'est... le chien ! » Et puis les toutous servent encore à nous communiquer la rage, toute espèce de maladies et des puces. Ils sont très précieux aussi pour déchirer les robes et les pantalons, ainsi que pour donner de mauvais exemples dans les rues.

N'oublions pas qu'ils ont encore le mérite de fournir au boucher le prétexte de peser beaucoup d'os avec la viande. Les os sont pour Azor.

Conclusion : Si vous ne savez à quoi employer votre amitié et si vous avez de l'argent de reste, achetez un toutou.

A. de S.

Quelqu'un nous écrira-t-il maintenant pour prendre la défense des toutous ?... Nous dirons ensuite le sentiment du *Conteur* sur ces quadrupèdes.

Garnite frechetande.

Que dâo diabblio est-te onco cein po dâo teratchu ? allâ-vo derê ; est-te petêtrê dè l'anglais, dâo couastro, âobin dè cè novê dèvezâ que l'ont einveintâ n'ia pas tant grantein et que l'ont batsi lo voltapuque ?

Coumeint vo ne sariâ petêtrê pas fottu dè cein devenâ, m'ein vè tot lo drai vo lo derê :

D'aboo, sèdè-vo tallematsi on bocon ? Petêtrê bin què oï se vo z'itès zu on part d'ans pè lè z'Allemagnès, à Gumine, âobin apprenêtrê à fêrê la toma pè lo Simeta. Don, se vo z'itès z'allâ per lè et que vo satsâi on tant sai pou dèvezâ avoué la man gause, vo dussè savâi que, quand on vâo derê à cauquon qu'on ne comprend pas pipetta dè cein que no dit, on l'âi repond : *garnite frechetande* ! que cein vâo assebin derê, ein chouabe : ne comprêigno papi 'na gotta. Et lo premi tutchè venû sâ prâo cein qu'ein est.

Yè demandâ à noutron régent porquieit lè bâdiches desiont dinse et m'a espliâ què cein vegnâi dza dâo teimps io l'ont lèvâ la frêta dè la tor dè Babet (que y'a dza don 'na bouna vouarba) et paret que y'avâiperquie dâi gaillâ dè ti lè carro dè l'Urope ; y'avâi dâi couastro po fêrê la maçonnéri et lè mourets, dâi Français que fasioit lè herpentiers et lè